Image not found or type unknown

Trouble de voisnage: dégats dus aux racines d'Arbre bi centenaire

Par **PARENTI Christel**, le **04/05/2017** à **22:26**

Bonjour, mon voisin me signale un trouble de voisinage dans sa propriété, les racines d'un pin bicentenaire (dans ma parcelle) envahissent son terrain et ont cassé des canalisations d'irrigation.Le voisin a sectionné les racines visibles (la loi l'autorise), mais signale qu'il y a un risque à venir de futurs dégâts.Il m'a suggéré de faire abattre l'arbre.Est ce qu'on peut refuser d'abattre l'arbre au regard d'une lois et est ce que je peux lui proposer à l'amiable de réaliser des travaux afin de supprimer plus profondément les racines sur son terrain?L'aménagement de sa parcelle a été faite en regard du pin centenaire
De plus est ce que l'expertise d'un expert forestier pourrait elle m'aider dans les démarches?

Je vous remercie pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés